

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 7 décembre 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : **TEQ - Demande relative au Plan directeur en transition,
innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023**

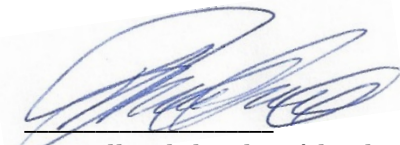
OBJET : **Demande de modification du calendrier**

Chère consœur,

HQD, Énergir et TEQ ont tous trois demandé une extension au 17 décembre prochain pour le dépôt de leurs réponses aux DDR dans le dossier en titre.¹ Si cette demande est accueillie par la Régie, les intervenants recevront les réponses à leurs questions à la veille de la période des fêtes, ce qui représente une contrainte importante pour la préparation de la preuve.

Par conséquent, si la Régie décide d'accueillir les demandes d'HQD, Énergir et TEQ, le GRAME et le RNCREQ demandent respectueusement à la Régie d'accorder une extension équivalente aux intervenants pour le dépôt de leur preuve, c'est-à-dire d'en repousser l'échéance au 17 janvier 2019.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard

¹ Voir [C-HQD-0012](#), [C-Énergir-0012](#) et [B-0120](#).